



# Assemblée générale

Distr. limitée  
8 juin 2021  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité juridique

Soixantième session

Vienne, 31 mai-11 juin 2021

### Rapport succinct du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

1. Le Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'est réuni pendant la soixantième session du Sous-Comité juridique, pendant les séances plénières et dans le cadre de consultations informelles.
2. À sa première réunion, le Groupe de travail a rappelé son plan de travail élargi (A/75/20, par. 30 à 32), selon lequel, en 2021, il continuerait d'examiner et de consolider le projet de programme « Espace 2030 » et son plan de mise en œuvre pendant la session du Sous-Comité juridique et soumettrait une version consolidée finale du programme « Espace 2030 » et de son plan de mise en œuvre au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-quatrième session, pour qu'il l'examine et la soumette à son tour à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, en 2021.
3. Le Groupe de travail était présidé par les membres du Bureau, composé du Président, Mu'ammarr Kamel Haddadin (Jordanie), et des deux Vice-Présidents, Alessandro Cortese (Italie) et Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie).
4. Le Groupe de travail était saisi d'un document de travail présenté par son Bureau sur le programme « Espace 2030 », intitulé « Projet révisé de programme "Espace 2030" et de plan de mise en œuvre » (A/AC.105/C.2/L.316).
5. Le Groupe de travail s'est félicité des progrès accomplis sur le texte du projet révisé de Programme « Espace 2030 » et de plan de mise en œuvre et a convenu que, sur la base de ses travaux au cours de la présente session du Sous-Comité juridique et conformément à son plan de travail élargi, une version consolidée finale du programme « Espace 2030 » et de son plan de mise en œuvre serait soumise au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-quatrième session, dans le document publié sous la cote A/AC.105/L.321, pour qu'il l'examine et la soumette à son tour à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, en 2021.
6. Le Groupe de travail a remercié le Bureau pour les efforts qu'il avait déployés, avec l'aide du Secrétariat, pour diriger les séances du Groupe de travail pendant cette session du Sous-Comité juridique.

